Commune de QUETIGNY
Côte d'Or

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

## Séance du 19 DECEMBRE 2023 à 19h00

□□□

***Président : R. DETANG, Maire***

**Nombre de conseillers**

- en exercice : 29
- présents : 20
- votants : 29

**Présents :** Mr R.DETANG, Mmes I.PASTEUR, C.GOZZI, Mr P.SCHMITT, Mmes S.MUTIN, P.BONNEAU, MM V.GNAHOUROU, K.SOUVANLASY, S.AWOUNOU, D.REUET, Mme E. PREIONI VINCENT, Mr S.BOULOGNE, Mmes V.BACHELARD, C.FROIDUROT, S.PANNETIER, N.COMBELONGE, V. DOS SANTOS, MM S.KENCKER, G.DECLAS, M.TAYEBI

□□□

**Excusés :** Mr M.JELLAL (pouvoir à C.GOZZI), Mmes K.BOUZIANE-LAROUSSI (pouvoir à S.PANNETIER), A.MALACLET (pouvoir à P.BONNEAU), MM H. EL KRETE (pouvoir à V.GNAHOUROU), M.BAMBA (pouvoir K.SOUVANLASY), Mme N.BINGGELI (pouvoir à E.PREIONI VINCENT), Mr J.THOMAS (pouvoir à P.SCHMITT), Mme M.GANHY (pouvoir à S.MUTIN), Mr B.MILLOT (pouvoir à S.KENCKER)

**Date de convocation**
12 décembre 2023

***Secrétaire de séance : Valentin GNAHOUROU, Adjoint au Maire***

**Date d'affichage**
21 décembre 2023

### 16. MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS

Décision : **Unanimité**

Le Conseil Municipal décide d'approuver les créations et suppressions de postes présentées ci-dessous :

Création :

✓ au 1er janvier 2024 :

- un poste d'animateur principal 1ère classe à temps complet
  indices bruts : 446 - 707 indices majorés : 397 - 592
- un poste d'adjoint technique principal 1ère classe à temps complet
  indices bruts : 388 - 558 indices majorés : 373 - 478

✓ au 1er juin 2024 :

- un poste d'adjoint technique principal 1ère classe à temps complet
  indices bruts : 388 - 558 indices majorés : 373 - 478

✓ au 1er juillet 2024 :

- un poste d'ingénieur principal à temps complet
  indices bruts : 619 - 1015 indices majorés : 524 - 826

Suppression au 1er janvier 2024, après avis favorable du comité social territorial en date du 8 décembre 2023 :

Accusé de réception en préfecture
021-212105159-20231220-DG21122023CM16-DE
Date de télétransmission : 21/12/2023
Date de réception préfecture : 21/12/2023

Filière administrative

- 1 poste d'attaché principal à temps complet
- 1 poste de rédacteur principal 2ème classe à temps complet
- 4 postes d'adjoint administratif principal 2ème classe à temps complet
- 1 poste d'adjoint administratif à temps complet

Filière technique
- 1 poste d'ingénieur à temps complet
- 3 postes d'agent de maîtrise à temps complet
- 3 postes d'adjoint technique principal 1ère classe à temps non complet à 80%
- 5 postes d'adjoint technique principal 2ème classe :
  - 4 à temps complet
  - 1 à temps non complet à 80%
- 3 postes d'adjoint technique :
  - 1 à temps non complet à 80%
  - 2 à temps non complet à 50%

Filière sociale
- 1 poste d'éducateur de jeunes enfants de classe exceptionnelle à temps complet
- 1 poste d'ATSEM principal 1ère classe à temps complet

Filière médico-sociale
- 1 poste de puéricultrice à temps complet
- 1 poste d'auxiliaire de puériculture de classe supérieure à temps complet

Filière police
- 2 postes de gardien-brigadier à temps complet

Filière animation
- 3 postes d'adjoint d'animation principal 2ème classe à temps complet

Filière culturelle
- 1 poste de bibliothécaire principal à temps complet
- 1 poste d'adjoint du patrimoine principal 2ème classe à temps complet
- 2 postes d'assistant d'enseignement artistique principal 1ère classe :
  - 1 à temps non complet à 45%
  - 1 à temps non complet à 20%
- 3 postes d'assistant d'enseignement artistique principal 2ème classe :
  - 1 à temps non complet à 37,5%
  - 1 à temps non complet à 30%
  - 1 à temps non complet à 25%
- 1 poste relatif à un emploi spécifique de directeur de l'école de musique à temps complet
- 15 postes relatifs à des emplois de chargés de cours :
  - 1 à temps non complet à 85%
  - 1 à temps non complet à 80%
  - 1 à temps non complet à 75%
  - 1 à temps non complet à 60%
  - 1 à temps non complet à 40%
  - 1 à temps non complet à 37,5%
  - 1 à temps non complet à 35%
  - 1 à temps non complet à 32,5%

Accusé de réception en préfecture
021-212105159-20231220-DG21122023CM16-DE
Date de télétransmission : 21/12/2023
Date de réception préfecture : 21/12/2023

2 à temps non complet à 30%
1 à temps non complet à 25%
1 à temps non complet à 20%
1 à temps non complet à 17,5%
1 à temps non complet à 15%
1 à temps non complet à 12,5%

Fait à Quetigny, le 20 décembre 2023
Copie Certifiée Conforme,

MAIRIE DE QUETIGNY
Côte-d'Or

**Rémi DETANG**
Maire de Quetigny
Vice-Président de Dijon Métropole
Président de l'EPFL de Côte d'Or

Accusé de réception en préfecture
021-212105159-20231220-DG21122023CM16-DE
Date de télétransmission : 21/12/2023
Date de réception préfecture : 21/12/2023